

Compte Rendu du Comité Syndical du 11 octobre 2018

M. le Président ouvre la séance du Comité Syndical Ordinaire et accueil des délégués procède à la nomination des absents et excusés

Etaient présents :

Messieurs DIDIER- PARIS - LIEFOOGHE- POULAIN- JOPEK- BRYCOVE-DUMINIL(délégué suppléant de M PHILIPON)- CHOVEL – VIET - GUIBIER- ROBERT- CARPENTIER- - MME LEVEQUE - Messieurs -BOUTROY-BON- PHILIPPOT- BERAUX –MME RIBOULOT (déléguée suppléante de M BOHAIN)-Messieurs VERECQUE - DUMONT- LAINÉ - DUMONET - LECLERE – BONO-LOUVET – DUMAIRE - MARLIER – MME CLOBOURSE – MESSIEURS REGAL -BUFFET –MME LEBEL -Mme LEICHNAM(déléguée suppléante de M GRZEZICZAK) - LANOUILH - COUTTE –M SAUMONT –RIGAUD

Etaient absents et excusés :

Messieurs Jean VERMUE, Tristan LEROUX, Pierre-Jean VERZELEN, Michel COLLET, Thomas DUDEBOUT, Pascal TORDEUX, MME ROBERT, JANIER-BUDRY

Etaient absents et excusés avec pouvoir :

M Jean FAREZ donne pouvoir à René PARIS
M Alexandre de MONSTESQUIOU donne pouvoir à M DUMONT
M Christophe COULON donne pouvoir à M Georges CARPENTIER
M Michel TELLIER donne pouvoir à Pierre DIDIER
M Hervé MUZART donne pouvoir à M Elie BOUTROY

Etaient absents et représentés par les délégués suppléants :

M BENOIT PHILIPON représenté par M DUMINIL.
M Jean CLAUDE BOHAIN représenté par Mme RIBOULOT.
M Freddy GRZEZICZAK représenté par Mme LEICHNAM.

Assistaient à la réunion :

M. Yves de MOLINER, Directeur Général USEDA, M. Stéphane LAGUILLIEZ Responsable service Energie, Mme Lucie MATHIEU Responsable service « Communications Electroniques », Messieurs BEAUDOUIN, CARTON, Mme Armelle FELL, Christophe STAZIAK- service Energie, Messieurs COLLET, SANDT Mme Laurie DENOYELLE - service Communications Electroniques, et Mme Lydia FERRAZ, Assistante de Direction.

Mr Georges CARPENTIER ayant été désigné secrétaire de séance, M. le Président rappelle que la dernière réunion du Comité Syndical Ordinaire a eu lieu 15 juin 2018

Le compte rendu de cette réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents

Mr le Président informe les membres du Comité syndical des délibérations prises par le Bureau après le 15 juin 2018 dont la liste leur a été transmise avec la convocation du Comité syndical de ce jour :

Délibération du bureau syndical du 31 juillet 2018

Autorisation donnée à Mr le Président pour signer la convention entre la société Beneylu School et l'USEDA pour cadrer l'exploitation de l'ENT des écoles primaires.

Délibération du bureau syndical du 21 Août 2018

Chaufferie URCEL, Rapport de contrôle d'exploitation de l'année 2017, application de pénalités de taux de couverture bois pour le réseau Centre Village et le réseau Bonsecours.

Délibération du bureau syndical du 18 Septembre 2018

Approbation du programme complémentaire EPE, SILU 2018.

Autorisation donnée à Mr le Président pour signer la convention entre l'USEDA et le centre de médiation de la consommation des conciliateurs de justice (CM2C)

Autorisation donnée à Mr le Président pour signer deux avenants pour l'ajout de sites au groupement de commandes électricité 2018-20

Autorisation donnée à Mr le Président pour signer un avenant pour l'ajout d'un site au groupement de commandes gaz naturel 2018-20.

Délibération du bureau syndical du 28 Septembre 2018

Déclaration d'infructuosité au marché n°2018-02- Travaux d'établissement du réseau très haut débit dans le département de l'Aisne – accord cadre à bons de commande 2018 reconductible en 2019-2020 et 2021.

L'ordre du jour s'établit comme suit :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 Juin 2018.
- Information des décisions prises par le bureau syndical depuis la réunion du 15 Juin 2018.

INFORMATION COMITE SYNDICAL

- Point d'étape déploiement FTTH

FINANCES

- Débat d'orientation budgétaire.
- Décisions modificatives : budget principal – budget communications électroniques

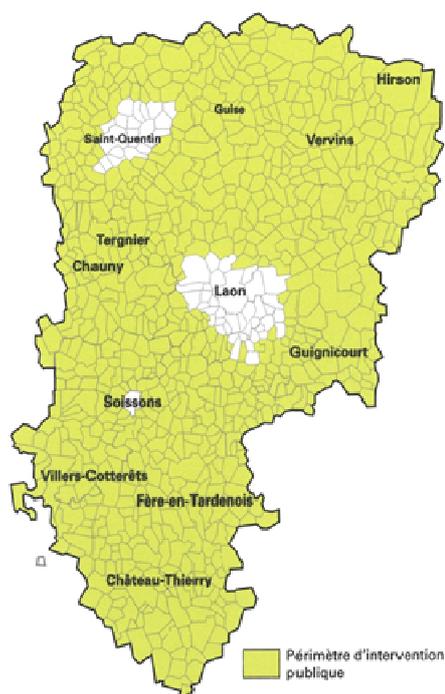
ADMINISTRATIF

- Compétences optionnelles transférées à l'USEDA
- Rapport de contrôle des concessions gaz au titre de l'année 2017
- Rapport de contrôle de la concession électricité au titre de l'année 2017

QUESTIONS DIVERSES.

⇒POINT D'ETAPE DU DEPLOIEMENT DU FTTH :

L'USEDA déploie le réseau Très Haut débit sur la zone d'initiative publique dont le périmètre apparaît en vert sur la carte ci-dessus



Le Projet THD initialement a été lancé par le Conseil Général de l’Aisne, suite au refus des opérateurs privés d’investir pour un réseau fibre optique en zone rurale en absence de rentabilité.

Depuis le 11 mars 2014, l’USEDA est le porteur unique du projet THD départemental en étroite partenariat avec le Conseil départemental.

■ **Accélération du planning de déploiement**

- Prévisions de déploiement en Décembre 2020 de 163 000 prises FTTH (80 % de la zone d’initiative publique).
- Prévisions de déploiement en décembre 2022 de 200 000 prises (100% de la zone d’initiative publique).

■ **Le financement de la 1er tranche 2015-2020 est finalisé**

- Europe : 11 millions d’Euros
- Etat (Fonds National pour la Société numérique) : 51,6 millions d’Euros
- Région : 6,7 millions d’Euros
- Département : 22,5 millions d’Euros
- Aisne THD : 28,5 millions d’Euros

Au 31 décembre 2017 le département de l’Aisne est classé au 7ieme rang au niveau national avec 44 000 prises de déployées pour les zones d’initiative publique.

Au 2er trimestre 2018, l’USEDA est au 4è rang dans le top 20, pour le déploiement des lignes FTTH avec 18 015 prises mises en service.

L’USEDA figure dans le Top 5 des lignes FTTH mises en service au cours des trois derniers trimestres avec 36 842 prises.

Au 30 septembre 2018 le point d’avancement du déploiement FTTH est le suivant :

Rappel objectif 163 000 prises de déployées au 31 décembre 2020				
		Nombre de prises au 30/09/2019	% réalisation tranche 1	Evolution par rapport au mois précédent
	Prises en études	161 980	99,37%	1,19%
	Prises en travaux	140 667	86,30%	0,10%
	Prises déployées	99 657	61,14%	4,58%
	Prises publiées	90 476	55,51%	5,96%
	Prises commercialisables	75 642	46,41%	0,77%

Au 30 septembre 2018 le point d’étape de la montée en débit est le suivant :

Etat d'avancement

PRM en TRAVAUX	PRM réceptionné par ORANGE	PRM mis en service au 30/09/2018	Total
1	55	38	56

■ Commercialisation

Conformément aux obligations réglementaires nationales, le réseau d'initiative publique de l'USEDA : "RAISO" est ouvert à tous les fournisseurs d'accès à Internet. Chacun d'eux est libre de définir sa stratégie commerciale. L'USEDA encourage tous les opérateurs à venir exploiter son réseau via son délégataire qui le commercialise : la société AISNE THD.

Cinq opérateurs sont présents sur la totalité du « RAISO » :

- KNET
- NORDNET
- OZONE
- VITIS
- CORIOLIS

On note l'arrivée progressive et cadencée de BOUYGUES TELECOM à partir du 05 mars 2018 Pour en savoir plus :

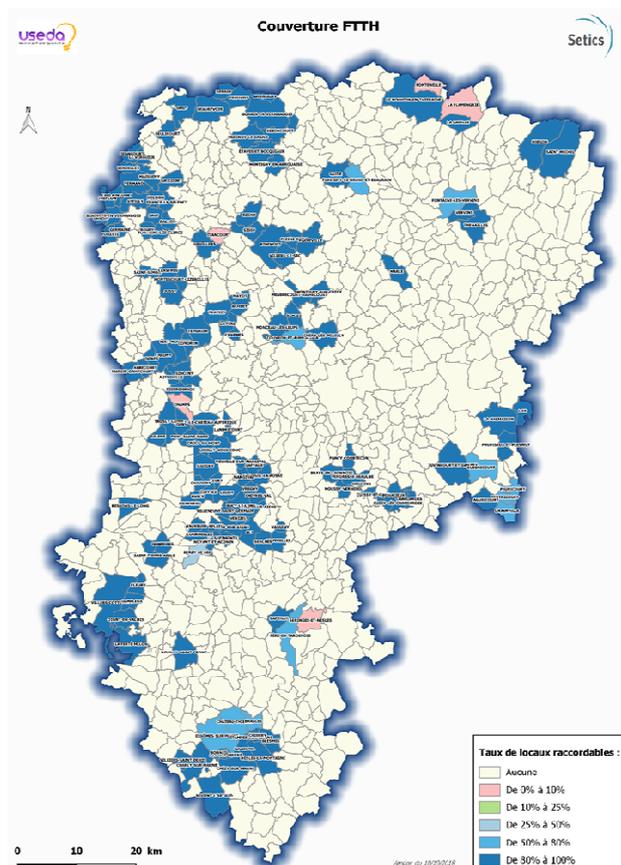
<https://www.bouyguetelecom.fr> et de SFR ALTICE à partir du 30 aout 2018 (au 25/09/2018 SFR comptait 452 abonnés et a enregistré 1516 commandes.)

Au 30 septembre 2018 les objectifs de commercialisation de l'année 2018 ont été atteints :

Situation au 25 Septembre 2018			
Année	Prévisions commercialisation	Prises commercialisées	Taux de réalisation
2016	0		
2017	347	379	109,22%
2018	4682	5900	126,01%

Après 34 mois de travaux près de 2 177 prises de raccordables soit près de 46 % des prises de la zone d'initiative publique

Le déploiement sur le territoire de la zone d'initiative publique est le suivant :



⇒ PROJET DE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2018 :

Conformément aux dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la loi au 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, il est exposé aux membres du comité syndical de l'USEDA les orientations budgétaires de l'exercice 2018.

Ce débat a pour but d'informer l'assemblée sur le contexte et les orientations financières caractérisant l'USEDA afin d'engager une discussion sur la stratégie budgétaire.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une étape essentielle de la procédure budgétaire et de la vie démocratique de la collectivité.

Il permet d'informer les élus sur l'environnement économique et la situation du syndicat, afin d'éclairer leur choix lors du prochain vote du budget primitif.

Le DOB est une étape obligatoire pour les collectivités de plus de 3 500 habitants dans le cycle budgétaire.

Il doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Dans le cadre de la préparation du Budget Primitif 2018, l'objectif poursuivi est de respecter les principes fondamentaux de la comptabilité publique, c'est-à-dire l'annualité, l'universalité, ainsi que l'équilibre réel entre les dépenses et les recettes.

Cependant, il existe des grandes inquiétudes dans l'appréhension de nos recettes en raison du contexte économique actuel (possibilités de diminution des subventions).

Les points marquants au niveau local en 2018 sont :

■ Relations avec Enedis

La mission principale de l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne est le contrôle de la distribution publique d'électricité dans le département de l'Aisne.

L'USEDA constitue la voix des communes auprès de l'exploitant du réseau et est le garant du service public de l'électricité.

Le syndicat défend les prérogatives de ses membres face à une entreprise publique dont certaines orientations ne sont plus compatibles avec les intérêts des communes adhérentes. (Par exemple on peut remarquer qu'il faut 162 ans pour renouveler le réseau HTA).

Il faut souligner que lorsque l'USEDA est en désaccord avec Enedis, le syndicat ne remet jamais en cause l'implication et la qualité des agents Enedis. Il dénonce des positions stratégiques de l'entreprise.

Il faut encourager Enedis à poursuivre les investissements sur le réseau gage de l'équité entre les territoires urbains et ruraux.

Il faut éviter que chaque tempête ne se transforme pas en opportunité de communication pour Enedis mais rappelle à Enedis le besoin d'entretenir et moderniser les réseaux.

Mise en place de nouvelles relations beaucoup plus constructives avec l'équipe locale.

Poursuite avec succès de l'opération enfouissement des lignes HTA au-dessus des exploitations agricoles.

Il reste à améliorer les modalités de mise en œuvre de la convention coordination.

■ Poursuite des très bonnes relations avec la SICAE de l'Aisne.

L'année est la première année de mise en application du nouveau contrat de concession. Le contrat a une durée de 30 ans.

Cela se traduit par une augmentation du niveau des redevances perçues par l'USEDA à niveau d'investissement constant et le maintien des dotations aux provisions pour renouvellement des ouvrages.

l'USEDA assure la maîtrise d'ouvrage des raccordements des producteurs et des consommateurs dont la puissance est inférieure à 250 kVa il faut aussi ajouter la signature d'une convention de mise à disposition de fourreaux à titre gratuit par la SICAE de l'Aisne à l'USEDA afin que cette dernière puisse les utiliser pour ses activités de communications électroniques et la rénovation des colonnes montantes existantes. (l'USEDA et la SICAE de l'Aisne ont convenu de mettre en place un programme de rénovation de ces colonnes montantes et d'en répartir le coût selon la clé suivante 1/3 pour le propriétaire des colonnes montantes 1/3 pour la SICAE de l'Aisne 1/3 pour l'USEDA).

L'année 2018 voit également la poursuite avec succès de l'opération enfouissement des lignes HTA au-dessus des exploitations agricoles.

■ Relations avec la SER de NOYON.

En raison de l'adhésion de la commune de GUIVRY l'USEDA a signé un contrat de concession d'une durée de 30 ans à compter du 22 mai 2018 conforme au contrat signé avec la SICAE de l'Aisne avec la SER de NOYON.

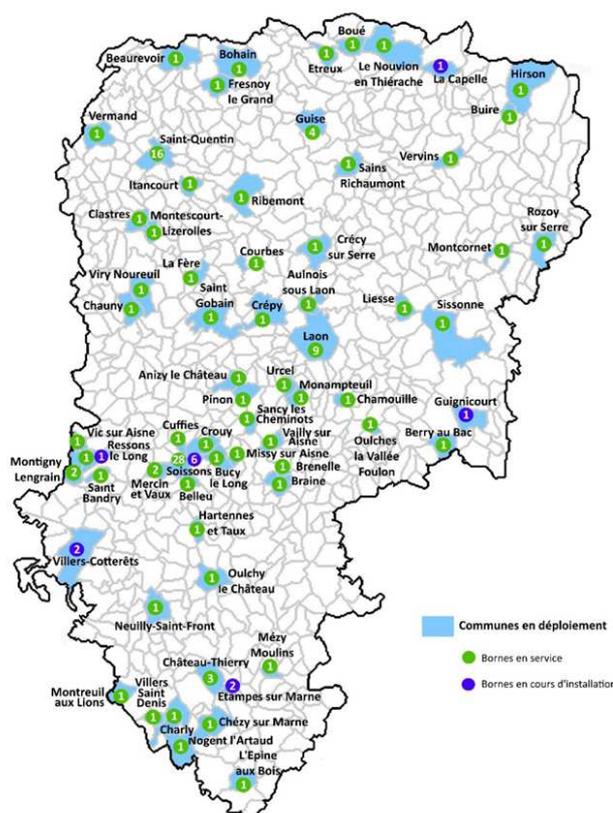
■ Déploiement d'un réseau public de bornes de recharge des véhicules électriques.

Le déploiement du réseau DIRVE 02 est terminé au 30 juin 2018 avec la mise en place de 133 bornes ayant deux points de charge dont près de 120 sont mises en service au 30 juin 2018.

L'année 2017 en chiffres :

- 677 recharges d'effectuées dont 618 supérieures à 1kWh et 59 inférieures à 1kWh soit une consommation de 10 730 kWh.
- 70 communes sont équipées d'une ou plusieurs bornes de recharge.
- 135 000 km parcourus : ce qui représente plus de 3 fois le tour de la terre.

RÉSEAU DIRVE02 2018 BORNES DE RECHARGE



■ Communications Electroniques

Le point a été abordé en début de la réunion.

Les prospectives pour 2019 sont les suivantes :

■ Poursuite déploiement du réseau Très Haut Débit :

Objectifs : 147 000 prises au 31 décembre 2019 dont 74 500 prises en concessif et 72 500 prises en affermage.

■ Renouvellement du Contrat de Concession avec ENEDIS

2019 marquera le début des négociations pour le renouvellement du Cahier des Charges de Concession signé en 1995 pour une durée de 30 ans.

Les autorités concédantes organisent la distribution publique d'électricité sur leur territoire.

Elles ont la faculté de négocier et de conclure les contrats de concession fixant le cadre dans lequel le concessionnaire exerce les missions de service public et de contrôler le bon accomplissement de ses missions.

L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit d'écrire, suivant le modèle national élaboré par la FNCCR, France Urbaine, ENEDIS et EDF, les tenants et les aboutissants du nouveau contrat de concession et de tenter d'anticiper les grands bouleversements énergétiques d'une part mais aussi ceux liés aux modes de consommation de l'électricité.

L'Useda sera accompagné par un cabinet d'avocats spécialisés

- Attribution du marché Assistance Maitrise d'Ouvrage Communications électroniques (assistance financière, juridique et technique)
- Attribution des marchés subséquents pour les groupements gaz et électricité pour la période 2020-2022 sur la zone ENEDIS
- Attribution du marché géo référencement réseau éclairage public
- Attribution du marché supervision des bornes de recharge des véhicules électriques.
- Attribution du marché de mise en place des armoires communicantes :

- Suivi des consommations à des fins de facturation
- Suivi journalier / mensuel / annuel
- Contrôle des coûts d'illuminations de Noël
- Contrôle de la consommation réelle des lampes
- Détection des dysfonctionnements en temps réel
- Disjonction d'un circuit d'EP
- Panne d'une ou plusieurs lampes
- Consommation anormale
- Panne de courant (suivi heure de coupure / de remise en route)
- Ouverture des armoires de commandes
- Commande à distance (horaires, dérogations exceptionnelles...)
- Contrôle des informations données par les entreprises
- Suivi précis du temps de fonctionnement réel pour planifier le relamping

■ PROJET DE BUDGETS PRIMITIFS 2019 (PRINCIPAL-COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET ENERGIE)

Le budget 2019 est construit dans le climat économique actuel, fait de raréfaction des ressources pour les collectivités. L'hypothèse retenue est une baisse des subventions pour l'électricité et le maintien de l'engagement du versement des subventions du Conseil départemental pour les communications électroniques.

Objectif : consacrer 90 % des dépenses du budget principal hors achat d'énergie aux travaux avec obligation de la poursuite de la rigueur dans la gestion du budget de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2019

Le budget 2019 sera construit sur les hypothèses suivantes

■ **Fonctionnement :**

- **Personnel :** Aucune création de poste.
- **Maintien des dépenses de fonctionnement :** hors charges financières au niveau de 2016 et 2017.
- **Exploitation/ maintenance éclairage public :** budget équilibré en dépenses et en recettes par les contributions des communes, augmentation de la contribution des communes du même montant que l'évolution du coût de la vie

■ **Investissement :** la section investissement sera en baisse par rapport à 2018.

Réseau de distribution de l'électricité : prévision d'investissement de l'ordre de **17,2 millions d'euros** en raison d'une part de la baisse des subventions, d'autre part de la baisse du volume des extensions.

Réseau éclairage public :

Prévision d'investissement de **1 500 000 €** pour le programme extension et mise en conformité des réseaux d'éclairage public.

Prévision d'investissement de **500 000 €** pour la géolocalisation des ouvrages d'éclairage public.

Mise en place d'armoires d'éclairage public communicantes prévision d'investissement de l'ordre de **4 millions d'euros**

Recettes

D'où vient l'argent

	Prévisions 2019
Taxes électricité	6 800 000 €
Redevances concessionnaires	3 200 000 €
FACE et Département	3 200 000 €
TVA et FCTVA	3 200 000 €
Participations communes et pétitionnaire	12 000 000 €
Redevance Maintenance éclairage public	1 300 000 €
Participation ENEDIS	360 000 €
Contribution achat énergie	2 700 000 €
Total	32 760 000 €

Dépenses

Où va l'argent

	Prévisions 2018
Fonctionnement	
Charges générales	650 000,00 €
Frais de personnel	1 000 000,00 €
Charges de la dette	900 000,00 €
Maintenance éclairage public	1 000 000,00 €
Achat énergie pour l'éclairage public	2 700 000,00 €
Travaux	26 530 000,00 €
Total	32 760 000,00 €

Commentaires

En 2019, compte tenu des travaux engagés en 2018, près de 27,5 millions d'euros seront consacrés aux travaux d'investissement répartis comme suit :

- **Electricité (effacement extension renforcement) 17,2 millions d'euros (60,3 %).**
- **Effacement réseau de télécommunication 4 millions d'euros (14,5%).**
- **Eclairage public et signalisation lumineuse 6,3 millions d'euros (25,5%).**

Budget Annexe communications électroniques 2019 :

Pour rappel, le budget ci-après est un budget hors taxe. Les flux de TVA seront suivis sur un compte de classe 4, non budgétaire, qui n'apparaîtra qu'au compte de gestion réalisé par le comptable public.

Par construction la mobilisation d'emprunt permet l'équilibre sur la phase de déploiement.

Il est ainsi mobilisé très fortement dès les premières années du fait du versement de la subvention de premier établissement les trois premières années.

Le budget 2019 sera construit sur les hypothèses suivantes :

■ **Fonctionnement :**

- Personnel : aucune création de poste.
- Maintien d'une contribution annuelle de fonctionnement de 1€ par habitant.
- Redevance de fonctionnement payée par Aisne THD.
- Redevance payée par Orange pour la location de NRA ZO et des fourreaux (estimation de recettes de l'ordre de 160 000 €).

Recettes

Section de fonctionnement :

L'USEDA recevra les recettes suivantes :

- **La redevance du délégataire :** Par prudence, seule la redevance fonctionnement d'un montant de 30 000 € et la redevance ferme à hauteur de 375 000 € ont été prévues au budget 2019.
- **La participation des membres :** L'USEDA percevra aussi des participations de ses membres. Elles ont été modélisées comme suit :
 - **Membres payant en 20 échéances**
 - *Communes concernées par la montée en débit : contribution budgétaire (affectées en fonctionnement) 1,5 € par habitant.*
 - *Communes concernées par du FTTH : contribution budgétaire (affectées en fonctionnement) 2 € par habitant.*
 - **Contribution fonctionnement pour l'ensemble des communes 1.00 € /habitant.**
 - **La redevance d'Orange pour la location de fourreaux et des NRA-ZO :** elle a été estimée à 160 000 € par an. Cette redevance concerne la location du génie civil pour les extensions et l'utilisation des NA-ZO
 - **Les reprises de subventions (opération d'ordre) :** En contrepartie des investissements, l'USEDA percevra des subventions d'investissement. Elles seront reprises au compte de résultat au même rythme que les amortissements, soit sur 50 ans, avec un impact en N+1 par rapport aux flux N.

La section de fonctionnement sera construite comme suit :

Recettes Fonctionnement

Redevances Orange	160 000,00 €
Redevances Aisne THD	405 000,00 €
Contribution membres	670 000,00 €
Quote part des subventions reprises au compte de résultat	823 000,00 €
Total recettes	2 058 000,00 €

Section d'investissement :

L'USEDA recevra les recettes suivantes :

- La subvention du Conseil Départemental : Elle permet de financer la subvention versée au délégataire, En 2019 elle s'élèvera à 2 000 000 €
- La subvention F.S.N: 10 millions d'euros devrait être versée dans le courant de l'année 2019. Si le versement n'est pas effectué au dernier trimestre, il serait nécessaire de prendre un prêt relai.
- L'emprunt : Le montant d'emprunt 2019 a été calculé pour atteindre l'équilibre sur l'exercice.
- Les dotations aux amortissements (opération d'ordre) : Elles ont été calculées sur 50 ans, avec un impact en N+1 par rapport aux flux N. Précisons que, selon la nomenclature M14, « les subventions d'intérêt national », peuvent être amorties sur 50 ans lorsqu'elles financent « des projets d'infrastructures d'intérêt national ».
- La participation des membres : L'USEDA percevra aussi des participations de ses membres. Elles ont été modélisées comme suit :
 - Versement en une échéance :
 - FTTH Fonds de concours de 435 € par prise.
 - MED Fonds de concours de 250 € par prises
 - Versement en cinq échéances :
 - FTTH Fonds de concours de 87 € par prise pendant cinq ans.
 - : MED Fonds de concours de 250 € par prises pendant cinq ans.

■ **Versement en vingt échéances :**

- *FTTH Fonds de concours de 9 € par habitant pendant vingt ans.*
- *MED Fonds de concours de 4 € par habitant pendant vingt ans*

La section d'investissement sera construite comme suit :

Recettes Investissement

Subvention département	2 000 000,00 €
Subvention FSN	10 000 000,00 €
Contribution membres	4 000 000,00 €
Emprunt	13 655 000,00 €
Amortissement	968 000,00 €
Total recettes	30 623 000,00 €

Dépenses

Section de fonctionnement :

L'USEDA supportera les dépenses suivantes :

- **L'équipe projet** : son coût a été estimé à 365 000 € en 2019. Ces coûts incluent à la fois les charges de personnel directes du budget (THD) et les éventuelles refacturations de personnel du budget principal au budget annexe (fonctions ressources, collaborateurs impliqués simultanément sur les projets électricité et Très Haut Débit).
- **Les frais financiers** : En 2019, ils ont été estimés sur la base d'emprunt contractés (Banque postale 15 000 000 €, Caisse d'Epargne 10 000 000 €, Crédit agricole 18 000 000 € et les frais financiers liés à la mobilisation du prêt de la Caisse de dépôt et Consignation).
- **La location à Orange** : Il s'agit de la location de génie civil d'Orange pour la desserte de NRA zone d'ombre.
- **Les dotations aux amortissements (opération d'ordre)** : Elles ont été calculées sur 50 ans, avec un impact en N+1 par rapport aux flux N. Précisons que, selon la nomenclature budgétaire M14, les subventions peuvent être amorties sur 50 ans lorsqu'elles financent « des projets d'infrastructures d'intérêt national ».

La section de fonctionnement sera construite comme suit :

Dépenses fonctionnement

Année 2019

Equipe projet	365 000,00 €
Frais Financiers	725 000,00 €
Amortissements	968 000,00 €
Total dépenses	2 058 000,00 €

Section d'investissement :

L'USEDA supportera les dépenses suivantes :

Les dépenses d'investissement correspondent au dossier accepté par le FSN et plan d'affaire prévisionnel du délégataire.

Les subventions versées au délégataire et les dépenses de raccordements ont été mises à jour sur la base du plan d'affaire prévisionnel du contrat de délégation signé le 24 juillet 2015.

Les reprises de subventions (opération d'ordre) : En contrepartie des investissements, l'USEDA percevra des subventions d'investissement. Elles seront reprises au compte de résultat au même rythme que les amortissements, soit sur 50 ans, avec un impact en N+1 par rapport aux flux N.

Le remboursement du capital : En 2019, ils ont été estimés sur la base d'emprunts contractés (Banque postale 10 000 000 € Caisse d'Epargne 5 000 000 €, Crédit agricole 13 000 000 €).

- La section d'investissement sera construite comme suit.

Dépenses Investissement

Déploiement ZAPM	22 500 000,00 €
Etudes	650 000,00 €
Subventions raccordement réalisés par le délégataire	4 500 000,00 €
Remboursement emprunts	2 150 000,00 €
Reprise subventions d'investissement	823 000,00 €
Total dépenses	30 623 000,00 €

■ Budget Annexes énergies 2019

Pour rappel, le budget ci-après est un budget hors taxe. Les flux de TVA seront suivis sur un compte de classe 4, non budgétaire, qui n'apparaîtra qu'au compte de gestion réalisé par le comptable public.

Il s'agit d'un budget de fonctionnement.

L'USEDA recevra les recettes suivantes :

La contribution des usagers est calculée sur 12 mois pour les communes d'URCEL, de SISSONNE et de TUPIGNY.

	Année 2019
Recettes URCEL	28 000,00 €
Recettes TUPIGNY	10 000,00 €
Recettes SISSONNE	65 000,00 €
TOTAL	103 000,00 €

L'USEDA supportera les dépenses suivantes :

La rémunération de l'exploitant (DALKIA pour la commune d'URCEL et IDEX pour les communes de TUPIGNY et SISSONNE) sera calculée sur 12 mois.

	Année 2019
Dalkia URCEL	28 000,00 €
IDEX TUPIGNY	10 000,00 €
IDEX SISSONNE	65 000,00 €
TOTAL	103 000,00 €

Le remboursement de la dette s'échelonne de la façon suivante :

- **Au 31 décembre 2018**, l'encours de la dette réparti en seize prêts s'élèvera à **65 533 460,66 € réparti comme suit** :
 - **Energie 3 337 960,66 € ce qui** représente **5 mois** des recettes de fonctionnement hors achat énergie.
 - **Communications électroniques 62 195 500,00 € avec le prêt de la Caisse de dépôts et de Consignation en cours de mobilisation au 31/12/2017, 5 500 000 € auront été mobilisés.**

- La répartition de l'encours au 31/12/2018 sera la suivante :

■ **Emprunts Energie**

- 666 668,68 € au taux fixe de 4,785 % (pénalité de 285 000 € si remboursement anticipé) échéance du prêt 15/02/2023
- 62 500 € au taux fixe de 3,57 % échéance du prêt 25/11/2019
- 80 473,18 € au taux fixe de 4,18 % échéance du prêt 01/02/2019
- 750 000 € au taux fixe de 3.15 % échéance du prêt 25/12/2021
- 666 668,68 € au taux fixe de 1,28 % échéance du prêt 15/03/2023
- 932 351,76 € au taux fixe 1,66% échéance du prêt 05/01/2026
- 179 298,36€ au taux fixe 1,66% échéance du prêt 05/01/2026

■ Emprunt communications électroniques

7 620 000 € au taux fixe de 1,54 % échéance du prêt 05/10/2036

9 375 000 € au taux fixe de 1,57 % échéance du prêt 01/08/2037

4 750 000 € au taux fixe de 1,63 % échéance du prêt 25/11/2037

Un prêt en cours de mobilisation en 2018 : Prêt Caisse de Dépôts et Consignation montant 21 058 000 € au taux variable livret A +1% au 31/12/2018, 5 500 000 € ont été mobilisés durée 25 ans avec une période de mobilisation maximale de cinq ans.

■ Cinq nouveaux prêts ont été contractés en 2017 :

Banque postale prêt : 5 000 000 € durée 20 ans taux fixe 1,57 %.

Caisse de crédit agricole : 5 000 000 € durée 20 ans taux fixe 1,67 %.

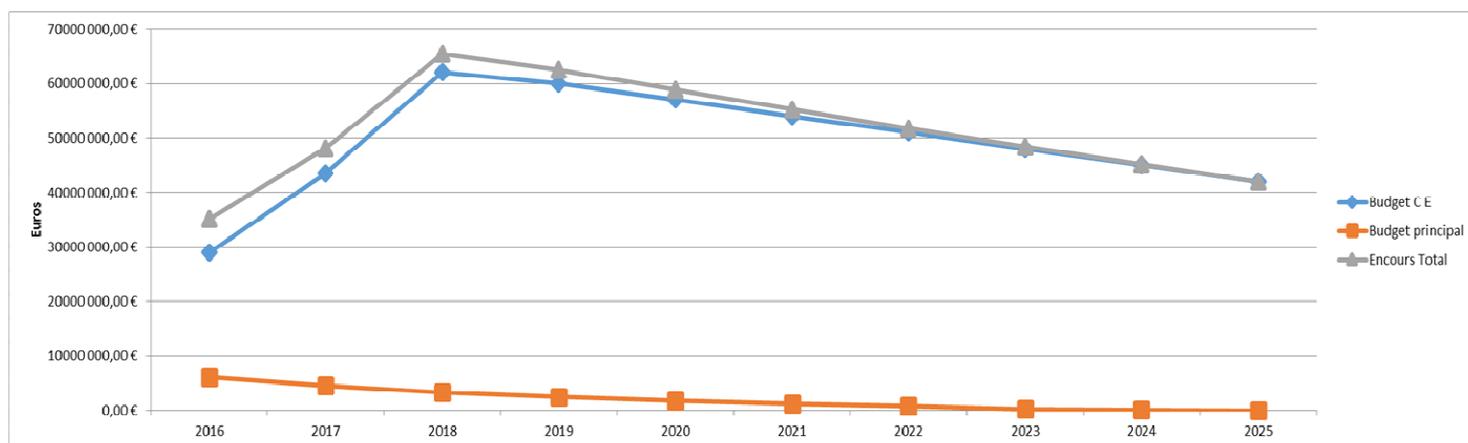
Caisse de crédit agricole : 5 000 000 € durée 20 ans taux fixe 1,53 %.

Caisse d'épargne Picardie : 5 000 000 € durée 20 ans taux fixe 1,62 %.

Une ligne de trésorerie de 3 000 000 € durée : 1 an taux variable indexé : EURIBOR 3 mois +1,00 % soit le 05/08/2018 : -0,319% + 1,00 % soit 0,681 %

Un prêt a été remboursé : Une ligne de trésorerie de 3 000 000 € durée : 1 an taux variable indexé : EURIBOR 3 mois +1,00 % soit le 05/08/2017 : -0,329 % + 1,00 % soit 0,671 %

Evolution de l'encours de la dette (photographie au 31-12-2018)



En plus des 20 emplois directs créés, l'USEDA crée de l'emploi, 600 personnes.

Après avoir entendu l'exposé de Mr de Président et en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

-prend acte que le débat d'orientation budgétaire 2019 a eu lieu

⇒ DELIBERATIONS FINANCES

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Président, le Comité syndical décide à l'unanimité : des membres présents

- ❖ D'approuver les décisions modificatives présentées pour le budget principal pour le budget annexe communications électroniques

DECISION MODIFICATIVE N°1
Budget principal

Fonctionnement

	Dépenses		Recettes
.011	Charges à caractère général	.013	Atténuations de charges
60618	Autres fournitures non stockable 350 000,00 €	6419	Remboursement rénumération de personnel 5 500,00 €
60622	Carburants 5 000,00 €	75	Autres produits de gestion
6184	versements à des organismes de formation -5 000,00 €	757	Redevances versées par fermiers concessionnaires 412 200,00 €
6288	Autres services extérieurs 3 000,00 €	77	Produits exceptionnels
.012	Charges de personnel	7788	Produits exceptionnels divers 13 500,00 €
6332	Cotisations versées au FNAL 5 000,00 €		
64118	Autres indemnité titulaires 10 000,00 €		
.023	Virement section d'investissement		
	63 200,00 €		
total	431 200,00 €		total 431 200,00 €

Investissement

	Dépenses		Recettes
Opération N ° 305 Oise 2013		.021	virement section de fonctionnement 63 200,00 €
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition 53 500,00 €	2762	Créances transfert droit déduction TVA -33 583,00 €
2762	Créances transfert droit déduction TVA -33 583,00 €	2317	Immo corporelles mises à disposition -33 583,00 €
Opération N ° 355 chaufferie sissonne		Opération N ° 315 EPT 2014	
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition 100 000,00 €	1328	Autres subventions d'équipement 1 000,00 €
Opération N ° 358 FAB 2016		13248	Subvention non transf. Autres Communes -1 000,00 €
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition -8 000,00 €	Opération N ° 323 DR 2015	
Opération N ° 360 REN 2016		1323	Subvention non transf. Département 42 200,00 €
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition -5 000,00 €	13248	Subvention non transf. Autres Communes -5 080,00 €
Opération N ° 378 EPE 2017		Opération N ° 348 DR 2016	
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition -26 000,00 €	1326	subvention non transf autres EPL 19 000,00 €
Opération N ° 379 FAB 2017		13248	Subvention non transf. Autres Communes -19 000,00 €

2317	Immo corporelles reçues mises à disposition	3 000,00 €			
Opération N ° 384 AT 2017					
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition	-50 000,00 €	1326	subvention non transf autres EPL	38 000,00 €
Opération N ° 385 ATUR 2017			13248	Subvention non transf. Autres Communes	-38 000,00 €
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition	-40 000,00 €	Opération N °360 REN 2016		
Opération N ° 386 EPT 2017			13248	Subvention non transf. Autres Communes	-4 000,00 €
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition	-350 000,00 €	Opération N °362 AT 2016		
Opération N ° 392 ATES 2017			1328	Autres subventions d'équipement	-42 000,00 €
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition	-200 000,00 €	1326	subvention non transf autres EPL	47 500,00 €
Opération N ° 400 EPE 2018			Opération N °363 ATUR 2016		
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition	426 000,00 €	13248	Subvention non transf. Autres Communes	-400 000,00 €
Opération N ° 403 ARMO 2018			Opération N °364 EPT 2016		
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition	-1 136 800,00 €	1328	Autres subventions d'équipement	41 000,00 €
Opération N ° 405 RE 2018			13248	Subvention non transf. Autres Communes	-41 000,00 €
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition	120 000,00 €	Opération N °370 ATES 2016		
Opération N ° 408 EPT 2018			13248	Subvention non transf. Autres Communes	-100 000,00 €
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition	2 307 000,00 €	Opération N °375 BN 2016		
Opération N ° 413 SIEGE 2018			13248	Subvention non transf. Autres Communes	-9 000,00 €
2138	Autres constructions	-40 000,00 €	13258	subvention non transf autres groupement	9 000,00 €
Opération N ° 416 RT 2018			Opération N °378 EPE 2017		
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition	-40 000,00 €	13248	Subvention non transf. Autres Communes	-340 000,00 €
Opération N ° 417 ETL 2018			Opération N ° 384 AT 2017		
2031	Frais d'études	3 000,00 €	1323	Subv non transf départements	6 700,00 €
Opération N ° 419 GEOR 2018			13248	Subvention non transf. Autres Communes	-500 000,00 €
2317	Immo corporelles reçues mises à disposition	-120 000,00 €	13248	Subvention non transf. Autres Communes	-93 500,00 €
			1326	subvention non transf autres EPL	12 500,00 €
			13258	subvention non transf autres groupement	21 000,00 €
			1328	Autres subventions d'équipement	100 500,00 €

		Opération N ° 400 EPE 2018		
		13248	Subvention non transf. Autres Communes	350 000,00 €
		Opération N ° 408 EPT 2018		
		1328	Autres subventions d'équipement	54 000,00 €
		13248	Subvention non transf. Autres Communes	1 817 263,00 €
Total	963 117,00 €		Total	963 117,00 €

DECISION MODIFICATIVE N°2
Budget Communications Electroniques

Fonctionnement

Dépenses

Recettes

total

0,00 €

total

0,00 €

Investissement

Dépenses

Recettes

16 Emprunts et dettes assimilées

1641 Emprunt en euros

500 000,00 €

Opération N ° 112 MED 2017

2315 Installation matériel et
outillage technique

-5 600 000,00 €

Opération N ° 113 FTTH 2017

2315 Installation matériel et
outillage technique

-400 000,00 €

Opération N ° 114 Aide satellite 2017

20422 Subventions d'équipement
versées Privé Batiments
installations

-5 000,00 €

Opération N ° 115 DSP 2018

20422 Subventions d'équipement
versées Privé Batiments
installations

200 000,00 €

Opération N ° 116 MED 2018

2315 Installation matériel et
outillage technique

-1 500 000,00 €

Opération N ° 117 FFTH 2018

2315 Installation matériel et
outillage technique

6 805 000,00 €

total

0,00 €

total

0,00 €

⇒ DELIBERATIONS ADMINISTRATIVES

Compétences optionnelles transférées à l'USEDA.

Monsieur le Président, indique que les communes de JOUAIGNES et GRAND ROZOY souhaite transférer la compétence optionnelle Maintenance et exploitation de l'éclairage public.

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé de Mr le Président et en avoir délibéré,

- ❖ Accepte à l'unanimité des membres présents le transfert de la compétence Maintenance et exploitation de l'éclairage public des communes de JOUAIGNES et de GRAND ROZOY à l'USEDA. (En annexe de la délibération figure l'ensemble des compétences optionnelles transférées à l'USEDA par les communes adhérentes)

COMPTE RENDU D'ACTIVITES DE LA CONCESSION ENEDIS (ex ERDF) AU TITRE DE L'ANNEE 2017.

Monsieur le Président présente aux membres du Comité Syndical le rapport de contrôle du concessionnaire ENEDIS (Ex ERDF) au titre de l'année 2016 réalisé par le service de contrôle de l'USEDA.

Monsieur le Président présente aux membres du Comité Syndical le rapport de contrôle du concessionnaire ENEDIS Electricité au titre de l'année 2017 réalisé par le service de contrôle de l'USEDA.

Mr le Président rappelle que toute collectivité qui délègue un service public à une entreprise privée doit contrôler cette délégation. Le service de contrôle de L'USEDA remplit annuellement cette mission.

L'examen de document fait apparaître :

- Un sous-investissement chronique ces dernières années sur la concession USED/Enedis sur le réseau de distribution le taux de vieillissement des ouvrages est là pour le démontrer (près d'un tiers du réseau HTA a été installé avant 1977 et a plus de quarante ans. Un effort conséquent doit être réalisé à la fois par Enedis car un bon taux de réseau souterrain garantit une meilleure intégration des ouvrages dans l'environnement et offre une plus grande résistance des lignes électriques aux évènements climatiques,
- Une dégradation de la qualité de desserte hors évènements climatiques exceptionnels (augmentation de la durée moyenne de coupure de 9 minutes) alors que le temps de coupure restait stable sur les concessions SICAE DE L' AISNE et de la SICAE DE L' OISE (durée de moyenne de coupure 15 min). La politique de modernisation du réseau mise en place par ENEDIS tarde à produire des effets positifs. Depuis 10 ans le temps de coupure sur la concession USED-ENEDIS est supérieur à la moyenne nationale,
- Augmentation des délais pour envoi des devis pour le raccordement des consommateurs dont la puissance est inférieure à 36 KVA (en 2017 envoi de 70 % des devis dans les délais contre 79 % en 2016),
- Baisse des investissements (hors raccordement consommateurs et producteurs, mise en place compteurs LINKY et logistique) de 29,6 % en passant de 13 394 000 € en 2016 à 10 335 000 € en 2017,
- Refus d'ENEDIS refuse de produire des informations utiles à la mise en œuvre du présent contrôle (pour mémoire je citerais la non production des études qui ont conduit ENEDIS à augmenter la durée d'amortissement des ouvrages et la non communication dur réglage des prises à vide des transformateurs),
- Opacité du calcul des provisions de renouvellement.
- Non amortissement des biens de l'USEDA en zone rurale.

Un effort conséquent doit être réalisé à la fois par Enedis et par l'USEDA car un bon taux de réseau souterrain garantit une meilleure intégration des ouvrages dans l'environnement et offre une plus grande résistance des lignes électriques aux évènements climatiques, le Bureau propose au Comité syndical de l'USEDA de voter l'approbation du compte rendu d'activités Enedis de l'année 2017 avec de très fortes réserves.

Le Comité syndical après avoir entendu l'exposé de Mr le Président, et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver le compte rendu d'activités ENEDIS (Ex ERDF) de l'année 2017 avec de très fortes réserves.

COMPTE RENDU D'ACTIVITES DE LA CONCESSION GRDF AU TITRE DE L'ANNEE 2017.

Monsieur le président présente aux membres du comité syndical le rapport de contrôle des concessions gaz au titre de l'année 2017 réalisé par le service de contrôle de l'USEDA.

La nouvelle méthode mise en place par GRDF rend difficile, sinon illusoire, toute comparaison avec les années précédentes. Pour ce qui est de l'élaboration des recettes d'acheminement au niveau des produits, GRDF développe en 2016, applicable donc en 2017, une méthode plus précise d'évaluation de ces recettes.

Avant 2016, GRDF évaluaient les recettes à partir des quantités mesurées au niveau des « Points d'Interface Transport Distribution ». Chaque consommation mesurée à un PITD était répartie entre les gros clients (consommation mesurée mensuellement ou quotidiennement) et les clients domestiques (relève semestrielles). Pour cette dernière partie des clients relevés semestriellement, il était ensuite nécessaire de faire des interpolations pour ramener la consommation de date à date, à une consommation sur l'année calendaire.

GRDF s'est orienté cette année sur une méthode plus précise. Cette méthode appelée « méthode publique des profils », qui intègre les dates de relevés et les index relevés, conduit à une estimation des consommations plus proche des consommations réelles.

En toute transparence, GRDF a choisi de publier une version « pro-forma » des recettes, recalculée avec cette nouvelle méthode d'élaboration.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, la nouvelle méthode utilisée s'appuie, pour une grande partie, sur le schéma de l'organisation interne des activités opérationnelles de GRDF, qui s'exercent à des mailles très variables. GRDF enregistre les dépenses des activités opérationnelles aux mailles où elles s'opèrent, et recourt à des clefs pour pouvoir ramener ces dépenses à la maille commun, et ensuite à la maille du contrat regroupé si besoin.

C'est pourquoi le président propose aux membres du comité syndical d'approuver le rapport d'activité de l'année 2017.

Le Comité syndical après avoir entendu l'exposé de Mr le Président, et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver le compte rendu d'activités GRDF de l'année 2017

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie l'ensemble des participants avant de clôturer la séance à 13h00.

Fait à Laon, le 22 Octobre 2018

Le Président de l'USEDA



Daniel DUMONT